

Relations industrielles Industrial Relations



« *Labour Organizations in Canada* », Economies and Research Branch, Department of Labour, Canada, Ottawa, 1962, 96 pages.

Louis-Marie Tremblay

Volume 18, numéro 1, janvier 1963

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1021465ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1021465ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Tremblay, L.-M. (1963). Compte rendu de [« *Labour Organizations in Canada* », Economies and Research Branch, Department of Labour, Canada, Ottawa, 1962, 96 pages.] *Relations industrielles / Industrial Relations*, 18(1), 130–131.
<https://doi.org/10.7202/1021465ar>

Tous droits réservés © Département des relations industrielles de l'Université Laval, 1963

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

sujets et ont inséré leurs commentaires à l'intérieur des mêmes divisions en respectant jusqu'à la numérotation des paragraphes originaux. Ainsi le lecteur peut faire constamment, sans perte de temps, et sans crainte d'erreur, les références d'un texte à l'autre et établir ainsi la correspondance voulue entre les commentaires originaux et ceux commandés par l'évolution récente. Dans un domaine mouvant comme celui de la législation du travail, ce procédé de la mise à jour périodique et commentée est des plus précieux afin que ne devienne pas périmé au bout d'un laps de temps relativement court un ouvrage par ailleurs excellent quant au fond, tout en évitant d'avoir à faire une réédition totale de l'ouvrage à court intervalle de temps.

De nombreux changements sont venus altérer l'économie traditionnelle du droit français du travail depuis 1958. Jusqu'à cette dernière année, ce droit constituait un modèle que suivaient les pays moins évolués de la communauté française par l'intermédiaire du Code du travail de la France d'outre-mer. A travers ce Code rayonnaient les règles du droit français sur tout un ensemble de pays. Toute une série de comparaisons devaient être faites dans un texte de droit interne, qui ne sont plus à faire maintenant que ces pays sont indépendants.

Un autre événement majeur qui s'impose avec une force irrésistible au droit français et à ses règles, c'est la montée toujours plus exigeante du Marché commun et des accords du Traité de Rome et leur application graduelle par les pays-membres. La France assiste à une modification graduelle de son droit interne du travail par le jeu de l'application des règles de l'Europe intégrée, modification qui va s'accéléralant avec les années. Donc, la source internationale émanant de l'O.I.T. se voit en quelque sorte concurrencée par les mesures adaptées au niveau de la communauté européenne.

Une autre dimension évolutive dont il faut tenir un compte rigoureux, c'est l'évolution du droit des rapports collectifs du travail aux dépens de celui des rapports individuels. Ceci est dû principalement au développement et à l'importance qu'ont pris en France les accords collectifs de travail et au statut que la notion d'entreprise est en voie d'acquiescer en ce pays ; deux événements qui font reléguer au second plan la no-

tion des relations individuelles ainsi que l'aspect « étatique » du droit du travail français grâce à la substitution de plus en plus poussée des conventions collectives aux règlements et aux décrets gouvernementaux concernant le contrat de travail. Il faut tenir compte aussi que le droit jurisprudentiel en France évolue constamment et rapidement et apporte une contribution de plus en plus grande à l'application et à la formation même des règles du droit du travail. Depuis cinq ans, la jurisprudence française, en particulier les Cours d'appel ont développé et utilisé plusieurs concepts tendant à modifier considérablement l'application des données juridiques traditionnelles aussi bien sur le plan du contrat individuel que sur celui des rapports collectifs.

Enfin, la planification française vient compléter ce réseau de facteurs politico-économiques dont le droit du travail ne peut pas ne pas tenir compte, et qui le marquent de plus en plus profondément.

C'est de tout cela que tient compte le récent ouvrage de Brun et Galland. Il représente à nos yeux le type d'effort qui devrait être fourni par les auteurs en relations industrielles, quelle que soit la discipline à laquelle ils ont consacré leurs ouvrages, afin de suivre à la trace l'histoire accélérée de l'évolution sociale contemporaine.

JEAN-RÉAL CARDIN

« *Labour Organizations in Canada* », Economics and Research Branch, Department of Labour, Canada, Ottawa, 1962, 96 pages.

Le rapport annuel du Ministère du travail fédéral sur la situation des organisations syndicales au Canada vient de paraître. Comme nous n'avons reçu que l'édition anglaise, nous supposons que l'édition française est encore au stade de la traduction... Mais, abstraction faite de cette lacune, cette publication, pourtant bien présentée, répond de moins en moins à nos espérances.

On peut distinguer trois périodes dans l'histoire de ce rapport annuel inauguré en 1911. Il avait d'abord été conçu comme un annuaire du mouvement ouvrier. A cet effet l'emphase

était mise sur l'aspect historique plutôt que l'aspect statistique. Pour celui qui s'intéresse à l'histoire ouvrière, cette première période s'avère une précieuse source d'information.

L'annuaire subit ensuite une première modification. Tout en conservant un bref résumé des événements de l'année, on consacrait une large part aux données statistiques. Malgré certaines lacunes, le rapport s'avérait très utile pour l'écologie du syndicalisme. Mais au lieu de s'améliorer sur ce point, il s'est depuis quelques années constamment détérioré. Alors que la plupart des publications du gouvernement fédéral s'efforcent de fournir des statistiques de plus en plus nombreuses, détaillées et diversifiées, celle-ci consacre de moins en moins d'espace à ce genre de renseignement. Elle ne contient que quatre tableaux. Cette situation dure depuis 1959 alors que l'on a fait disparaître, entre autres, deux informations des plus importantes; la répartition des unions locales et des effectifs par industrie ainsi que la répartition par province. C'est pourquoi, il n'est pas surprenant que cette publication du Ministère fédéral du travail prenne de plus en plus l'allure d'un simple bottin des organisations syndicales.

Nous regrettons que « Labour Organisations in Canada » qui constituait, jusqu'à quelques années, une bonne source d'information, devienne un instrument de moins en moins utile sur le plan académique. Ceci est d'autant plus déplorable que le ministère possède des données qu'il ne publie pas, mais qu'il fournit sur demande. Nous comprenons que les renseignements recueillis par la division de la recherche comportent une certaine marge d'erreurs. Cependant, avec les restrictions appropriées, cela est préférable à rien du tout. D'ailleurs, ce ne sont pas les seules statistiques fédérales qui contiennent une marge d'erreurs. Souhaitons en terminant que le ministère, en raffinant ses instruments de collection de statistiques, modifie sa politique actuelle.

L.-M. TREMBLAY

« *It Was Never Easy* », Edité par The Canadian Brotherhood of Railway, Transport and General Workers, Mu-

tual Press Limited, Ottawa, 1961, 414 pages.

C'est l'histoire de la Fraternité canadienne des employés de chemin de fer, du transport et autres employés, mais une histoire vue sous un angle particulier, soit celui des luttes et conflits que la fraternité a connus depuis sa formation en 1908. Le manuscrit original est l'oeuvre de W.E. Greening, M. M. MacLean a complété celui-ci et écrit le texte final. Ce dernier connaît bien le sujet car il a été l'un des principaux artisans de cette organisation ouvrière en qualité de secrétaire-trésorier et d'éditeur de la revue de la fraternité jusqu'en 1942 où il passait au service du Ministère du travail fédéral. Il a donc non seulement vécu, mais été l'un des principaux participants, de la plupart des événements qui sont racontés dans ce volume. C'est pourquoi, on attend beaucoup de sa participation. Mais, la lecture de « *It Was Never Easy* » est à la fois intéressante et décevante.

La C.B.R.T. (à l'origine, C.B.R.E.) est une expérience syndicale typiquement canadienne qui prit naissance dans les provinces maritimes. Elle fut un temps, comme l'O.B.U., une internationale à rebours, en recrutant des membres aux Etats-Unis. Elle a joué un rôle important dans le Congrès pan-canadien du travail et le Congrès canadien du travail ainsi que dans l'établissement de relations et de liens entre le parti C.C.F. et le mouvement ouvrier. L'emphase délibérément accordée aux difficultés externes et internes de la C.B.R.T. ne permet pas de faire ressortir suffisamment la progression et l'évolution de cette organisation. Le rôle joué par la fraternité dans le Congrès pan-canadien du travail est sous-développé. Nous aurions aimé aussi que tranche davantage et de façon plus précise la personnalité de Aaron Mosher fondateur et inspirateur de la fraternité dont il fut président jusqu'en 1952. Il cumula la charge de président dans le Congrès pan-canadien du travail de 1927 à 1940 et dans le Congrès du Travail du Canada. Il servit aussi, pendant la guerre dans les commissions consultatives gouvernementales. Mosher a été et demeurera l'une des figures dominantes de l'histoire syndicale au Canada.